



LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

**LES FRANÇAIS,  
LEUR ÉPARGNE  
& LEUR RETRAITE**

**2015**



**Jérôme JAFFRÉ**  
Directeur du Centre  
d'Études et de  
Connaissances sur  
l'Opinion Publique



**Jean-Pierre THOMAS**  
Président du Cercle  
de l'Épargne



**Philippe CREVEL**  
Directeur du Cercle  
de l'Épargne



À la demande du Cercle de l'Épargne, le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, leur épargne et leur retraite.

L'enquête a été réalisée sur Internet du **11 au 18 mai 2015** auprès d'un échantillon de 1 007 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.



## SOMMAIRE

- Les Français face à leur retraite
- Les Français face à la dépendance
- Les Français face à leur épargne



 LES FRANÇAIS FACE À LEUR RETRAITE

► La grande majorité des Français, qu'ils soient déjà retraités ou non retraités, estime que leur pension de retraite ne leur permet pas ou ne leur permettra pas de "vivre correctement". 61 % des retraités sont dans cet état d'esprit et la proportion atteint le chiffre extrêmement élevé de 81 % parmi les non retraités. Chez ces derniers, même ceux qui disposent d'un revenu élevé – plus de 4 000 euros par mois – sont 57 % à penser que leur pension de retraite sera insuffisante. Et les 50-64 ans non retraités manifestent à 78 % leur inquiétude. Parmi les retraités, seuls les plus de 75 ans jugent à une courte majorité (52 %) leur pension suffisante. Et ce n'est qu'au dessus de 3 000 euros de revenus mensuels que les retraités sont une majorité (54 %) à juger leur pension suffisante.

	PARMI LES NON RETRAITÉS (en %)		PARMI LES RETRAITÉS (en %)	
	La pension sera suffisante	Pas suffisante	La pension est suffisante	Pas suffisante
<b>ENSEMBLE</b>	<b>19</b>	<b>81</b>	<b>39</b>	<b>61</b>
NIVEAU DE REVENUS				
Moins de 2 000 €	15	85	15	85
De 2 000 à 3 000 €	17	83	39	61
De 3 000 à 4 000 €	19	81	<b>54</b>	46
Plus de 4 000 €	43	<b>57</b>	<b>74</b>	26
ÂGE				
Moins de 35 ans	19	81	-	-
35-49 ans	15	85	-	-
50-64 ans	22	78	37	63
65-74 ans	-	-	29	71
75 ans et plus	-	-	<b>52</b>	48



► **L'acceptation de travailler jusqu'à 65 ans "pour disposer d'une bonne retraite" divise la population des non retraités en deux parts égales : 51 % de oui, 49 % de non.**

Si les cadres, les commerçants et les chefs d'entreprise sont un peu au-dessus de la moyenne pour l'accepter, la proportion d'ouvriers et d'employés qui y est prête est assez élevée, entre 47 et 50 %. Et ce sont les revenus le plus faibles qui s'y déclarent le plus volontiers prêts pour compenser un niveau de vie trop faible.

La grande majorité des interviewés (65 %) pensent qu'à l'âge où ils atteindront leur retraite, l'âge légal sera égal ou supérieur à 65 ans, ce qui affaiblit quelque peu l'acceptation ou le refus de principe posé au préalable. Reste une fraction d'opposants résolus – environ 20 % des actifs – qui n'imaginent pas un âge légal fixé à 65 ans ou au-delà et refusent par ailleurs à 69 % l'idée de travailler jusqu'à 65 ans.

## L'ACCEPTATION DE TRAVAILLER JUSQU'À 65 ANS : PLUS FORTE PARMIS LES BAS REVENUS (non retraités, en %)

	Oui	Non
<b>ENSEMBLE</b>	<b>51</b>	<b>49</b>
PROFESSION DE L'INTERVIEWÉ		
Commerçant, chef d'entreprise	58	42
Cadre	60	40
Profession intermédiaire	47	53
Employé	50	50
Ouvrier	47	53
NIVEAU DE REVENUS		
Moins de 2 000 €	56	44
De 2 000 à 3 000 €	49	51
De 3 000 à 4 000 €	49	51
Plus de 4 000 €	47	53

## REFUS DE TRAVAILLER JUSQU'À 65 ANS PARMIS CEUX QUI NE VOIENT PAS L'ÂGE LÉGAL AUGMENTER JUSQUE-LÀ (en %)

Pense qu'à sa retraite l'âge légal sera :	Ensemble	Prêt à travailler jusqu'à 65 ans	
		Oui	Non
À moins de 65 ans	35	100%	31 / 69
À 65 ans	29	100%	62 / 38
À plus de 65 ans	36	100%	62 / 38
	<b>100%</b>		

► **Plus d'un Français sur deux (57 % exactement) déclare placer de l'argent sur un produit d'épargne pour améliorer sa retraite. Et 25 % déclarent le faire régulièrement. On relève ainsi que 31 % des 35-49 ans et 27 % des 50-64 ans le font régulièrement.** Même si la pratique de l'épargne-retraite augmente en fonction du niveau de revenus, on note que 21 % des faibles revenus (moins de 2 000 euros) réussissent à épargner régulièrement quand 26 % des revenus aisés (plus de 4 000 euros) ne le font pas. De même, 38 % des 50-64 ans s'en abstiennent quand 25 % des moins de 35 ans le font déjà. *Last but not least*, 14 % des retraités continuent d'épargner régulièrement pour leur retraite et 40 % "quand c'est possible", tant il est vrai que cette période de la vie ne cesse de s'allonger.

## ÉPARGNE POUR SA RETRAITE (en %)

	Régulièrement	Quand c'est possible	Non	Sous-total Oui
<b>ENSEMBLE</b>	<b>25</b>	<b>32</b>	<b>43</b>	<b>57</b>
Non retraité	29	29	42	58
Retraité	14	40	46	54
ÂGE				
Moins de 35 ans	25	22	53	47
35-49 ans	31	35	34	66
50-64 ans	27	35	38	62
65 ans et plus	14	37	49	51
REVENUS				
Moins de 2 000 €	21	29	50	50
De 2 000 à 3 000 €	23	40	37	63
De 3 000 à 4 000 €	31	29	40	60
Plus de 4 000 €	42	32	26	74



## FAIRE FACE À LA BAISSÉ DE SES REVENUS À LA RETRAITE : RÉDUIRE SES DÉPENSES, MAIS AUSSI CUMULER AVEC UN EMPLOI OU PUISER DANS SON ÉPARGNE

- Pour faire face à la baisse de leurs revenus quand ils seront à la retraite, **35 % des non retraités envisagent le cumul emploi-retraite pendant quelques années**, chiffre considérable mais qui appelle à une certaine prudence dans la mesure où les interviewés n'intègrent pas forcément un report de l'âge légal actuel au-delà des 62 ans. On relève que les non retraités qui déclarent épargner régulièrement pour leur retraite sont beaucoup plus nombreux que la moyenne (46 % contre 33 %) à vouloir puiser dans leur épargne pour faire face à la baisse de leurs revenus et moins préoccupés d'avoir à réduire leurs dépenses ou à cumuler avec un emploi. Parmi les retraités, 26 % de ceux qui épargnent régulièrement ne font pas face à une baisse de leurs revenus. Ce sont ceux qui épargnent "quand c'est possible" qui envisagent le plus de puiser dans leur épargne. Mais quelle que soit la situation d'épargne, plus d'un retraité sur deux, voire deux sur trois, déclarent réduire leurs dépenses.

### PARMI LES NON RETRAITÉS (2 réponses, en %)

### PARMI LES RETRAITÉS (2 réponses, en %)

#### ÉPARGNE POUR SA RETRAITE

	PARMI LES NON RETRAITÉS				PARMI LES RETRAITÉS			
	ENSEMBLE	Régulièrement	Quand c'est possible	Non	ENSEMBLE	Régulièrement	Quand c'est possible	Non
Réduire ses dépenses	59	50	65	60	65	58	64	68
Puiser dans son épargne	33	46	40	19	33	23	41	28
Cumuler avec un emploi	35	29	37	37	5	3	2	9
Vendre de son patrimoine	9	6	7	12	3	5	3	2
Sans objet	-	-	-	-	19	26	19	18

## LES MEILLEURES FAÇONS DE PRÉPARER FINANCIÈREMENT SA RETRAITE : LE MATCH IMMOBILIER / VALEURS MOBILIÈRES, LA SOLUTION MIXTE ÉTANT CELLE DES PATRIMOINES ÉLEVÉS



- Interrogés sur les meilleures façons de préparer sa retraite, **les Français, à 65 %, privilégient le fait d'être propriétaires de leur logement**. Même parmi ceux qui épargnent très régulièrement pour leur retraite, une majorité absolue (55 %) met en avant ce critère. En revanche, l'investissement dans l'immobilier (autre que sa résidence principale) vient derrière le placement d'argent dans un produit d'épargne à long terme. L'épargne retraite arrive loin derrière prouvant qu'aucun produit n'est réellement à sa place. Si l'on distingue maintenant les choix purs (immobilier ou valeurs mobilières) et les choix mixtes (à la fois l'un et l'autre), on relève la prédominance de l'immobilier mais aussi le fait que plus le patrimoine des interviewés est élevé, plus la solution mixte s'impose, quand les sans patrimoine rêveraient avant tout d'un choix orienté vers l'immobilier.

### LES MEILLEURES FAÇONS D'ÉPARGNER POUR SA RETRAITE (2 réponses, en %)

	ENSEMBLE	Très Régulièrement	Assez Régulièrement	Quand c'est possible	Non
La propriété de son logement	65	55	52	69	70
L'investissement dans l'immobilier	22	17	20	26	22
Un produit d'épargne à long terme	36	41	39	40	30
Un produit d'épargne-retraite	23	42	32	20	18

### SELON LE NIVEAU DE PATRIMOINE (2 réponses, en %)

	ENSEMBLE	Sans	Faible	Moyen	Élevé
Immobilier uniquement	46	56	37	43	42
Mixte immobilier – valeurs mobilières	30	20	31	40	46
Valeurs mobilières uniquement	24	24	32	17	12
	100%	100%	100%	100%	100%



## LES FRANÇAIS FACE À LA DÉPENDANCE

## LE RISQUE PERSONNEL DE LA DÉPENDANCE : UNE PROBABILITÉ, PAS UNE CERTITUDE



- **Les trois quarts des Français (73 %) pensent que dans leur grande vieillesse, il est certain ou probable qu'ils seront en situation de dépendance.** Mais, si la vieillesse et la mort constituent des rendez-vous inéluctables, la dépendance, elle, relève de la probabilité. Seuls 9 % des interviewés pensent qu'il est "certain" qu'ils se trouveront dans cette situation. L'immense majorité (64 %) la voit simplement comme "probable". Les interviewés âgés de 65 à 74 ans ne sont que 4 % à penser cette situation "certaine", un taux qui remonte à 10 % chez les plus de 75 ans, plus nombreux aussi à penser y échapper (22 % contre 11 % parmi les 50-64 ans).  
Autre information majeure : **il n'y a que peu de lien entre l'évaluation du risque personnel de dépendance et la pratique de l'épargne-retraite, signe que l'épargne-retraite n'est pas considérée comme un outil spécifique contre le risque de dépendance.**

LE RISQUE DE TOMBER EN DÉPENDANCE DANS SA GRANDE VIEILLESSE (en %)

ÂGE	ENSEMBLE	Moins de 35 ans	35-49 ans	50-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
Certain	9	9	13	8	4	10
Probable	64	54	61	67	85	68
Peu probable ou exclu	27	37	26	25	11	22
	100%	100%	100%	100%	100%	100%
<b>SOUS TOTAL OUI</b>	<b>73%</b>	<b>63%</b>	<b>74%</b>	<b>75%</b>	<b>89%</b>	<b>78%</b>

LA PRATIQUE DE L'ÉPARGNE-RETRAITE SELON LE RISQUE DE DÉPENDANCE (en %)

ÉPARGNE	Certain	Probable	Non
Très régulièrement	17	12	12
Assez régulièrement	7	13	12
Quand c'est possible	35	36	23
Non	41	39	53
	100%	100%	100%
<b>SOUS-TOTAL RÉGULIÈREMENT</b>	<b>24%</b>	<b>25%</b>	<b>24%</b>



## L'ÉTAT OU LES RÉGIMES SOCIAUX INVITÉS À PRENDRE EN CHARGE LE COÛT FINANCIER DE LA DÉPENDANCE. LA SOLUTION D'UNE ASSURANCE SPÉCIALE ARRIVE EN 3<sup>ÈME</sup> POSITION

- Face à un risque, la logique d'une réponse fondée sur l'assurance devrait s'imposer. Mais en réalité, pour prendre en charge le coût financier de la dépendance **c'est d'abord vers l'État que se tournent les Français, à 42 % et même à 57 % parmi ceux qui se déclarent certains de devoir affronter cette situation.** L'Etat, fréquemment critiqué, est appelé au secours pour régler le problème de la dépendance. Les régimes sociaux viennent immédiatement après, sans vraisemblablement que soient clairement perçues les implications d'une branche dépendance sur le montant des cotisations. La mise en place d'une assurance spéciale ne vient qu'après, citée par 27 % des interviewés mais par seulement 18 % des personnes jugeant certaine leur entrée en dépendance et par seulement 20 % parmi celles qui épargnent déjà régulièrement pour leur retraite.

### QUI DOIT PRENDRE EN CHARGE LE COÛT DE LA DÉPENDANCE ? (2 réponses, en %)

	PROBABILITÉ DE LA DÉPENDANCE			SELON L'ÉPARGNE-RETRAITE			
	ENSEMBLE	Certaine	Probable	Non	Régulièrement	Quand c'est possible	Non
L'État, avec les impôts	<b>42</b>	<b>57</b>	43	34	43	39	43
Les régimes sociaux avec les cotisations	<b>39</b>	27	41	39	36	42	39
Une assurance spéciale au moment de la retraite	<b>27</b>	19	28	26	<b>20</b>	32	26
Les collectivités locales avec les impôts locaux	<b>21</b>	18	19	27	25	18	20
Les entreprises avec une complémentaire dépendance	<b>14</b>	14	16	10	15	17	11

## PAS DE RÉCUPÉRATION DE L'ÉTAT SUR LES SUCCESSIONS. SUR L'ASSURANCE SPÉCIALE DÉPENDANCE : 10 % DE CONVAINCUS, 46 % À CONVAINCRE



- **À une grande majorité, les Français jugent anormal que l'Etat récupère sur le patrimoine des défunts les dépenses engagées par la collectivité pour faire face à leurs années de dépendance.** Ce sont d'ailleurs les plus modestes qui s'y montrent les plus hostiles, craignant de voir leurs héritiers privés du peu qu'ils possèdent. En revanche, les patrimoines élevés acceptent beaucoup plus facilement cette taxe post mortem. La mise en place d'une assurance spéciale dépendance suscite une forte adhésion de principe de la part de 10 % des interviewés. 46 % disent "probablement oui", un chiffre à interpréter avec prudence dans un domaine où il y a un écart sensible entre l'intention et la réalisation. Relevons que parmi les plus concernés, les 65-74 ans, seuls 10 % le feraient certainement. Parmi ceux qui sont convaincus d'entrer en dépendance, seulement 27 % souscriraient à cette assurance spéciale quand 41 % l'envisagent et 32 % répondent négativement, préférant sans doute s'en remettre à la prise en charge par la collectivité.

### JUGENT NORMAL QU'À LA SUCCESSION L'ÉTAT RÉCUPÈRE SUR LE PATRIMOINE LE COÛT DE LA DÉPENDANCE (en %)

	ENSEMBLE	NIVEAU DE PATRIMOINE			
		Sans	Faible	Moyen	Élevé
Normal	<b>33</b>	25	34	38	<b>55</b>
Pas normal	<b>67</b>	75	66	62	45
	<b>100%</b>	100%	100%	100%	100%

### PRÊTS À SOUSCRIRE À UNE ASSURANCE-DÉPENDANCE AU MOMENT DU PASSAGE À LA RETRAITE (en %)

	ENSEMBLE	Moins de 50 ans	50-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus	Certain d'entrer en dépendance
		Certainement	<b>10</b>	10	6	
Probablement	<b>46</b>	45	47	54	43	41
Probablement pas	<b>28</b>	29	29	20	28	10
Certainement pas	<b>16</b>	16	18	16	12	22
	<b>100%</b>	100%	100%	100%	100%	100%
<b>SOUS-TOTAL POSITIF</b>	<b>56%</b>	<b>55%</b>	<b>53%</b>	<b>64%</b>	<b>60%</b>	<b>68%</b>



- ▶ Sur l'épargne, les interviewés ont été invités à indiquer leur priorité. La sécurité du placement vient en tête suivie d'assez près par la possibilité de retirer son placement à tout moment. Il est frappant de constater que le rendement du placement ferme la marche. Ce classement de préférences est le même parmi les épargnants. Cependant la disponibilité serait, de loin, la priorité des non épargnants et des personnes ne disposant pas de patrimoine. La sécurité du placement est la priorité des patrimoines moyens ou élevés et sa disponibilité devient moins importante. C'est seulement parmi les patrimoines élevés que le rendement du placement devient un critère majeur juste après la sécurité.

LA PRIORITÉ EN TERME DE PLACEMENT (en %)

	ENSEMBLE	Épargnant	Uniquement Livret A	Non Épargnant	NIVEAU DE PATRIMOINE			
					Sans	Faible	Moyen	Élevé
La sécurité	38	42	40	24	34	39	45	42
La disponibilité	35	30	30	54	41	34	29	21
Le rendement	27	28	30	22	25	27	26	37
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%



## LES FRANÇAIS FACE À LEUR ÉPARGNE



► S'il est aujourd'hui un sujet de consensus dans l'opinion publique, c'est bien l'insuffisante rémunération de l'épargne. Ce sentiment est partagé massivement par les épargnants et plus encore par ceux qui ne détiennent qu'un compte sur livret. Les non épargnants, c'est plus étonnant, le pensent également dans des proportions voisines. Les cadres et les ouvriers le pensent aussi. Sur le plan des sensibilités politiques, les sympathisants des extrêmes – Front de gauche comme Front national – sont dans le même état d'esprit. Dans cette appréciation globale très critique, l'assurance-vie est le seul produit d'épargne dont le placement est jugé intéressant par la majorité des Français. Malgré leur récente valorisation, les actions restent nettement en dessous de la majorité absolue. **Cependant, il faut souligner que 69 % des actionnaires (contre 36 % en moyenne) jugent le placement actions intéressant.** Le livret A ferme la marche ne suscitant même aucun élan favorable parmi ceux qui le détiennent.

LA RÉMUNÉRATION DE L'ÉPARGNE (en %)	Insuffisante		Correcte	
	ENSEMBLE	87	11	
Épargnant	86		12	
Uniquement livret A	90		8	
Non épargnant	86		13	
Sans patrimoine	88		10	
Patrimoine élevé	82		17	
Ouvrier	94		6	
Cadre	85		15	
Front de gauche	82		16	
Front national	87		10	

OU EST-IL INTÉRESSANT DE PLACER SON ÉPARGNE ? (réponse "intéressant" en %)

	ENSEMBLE	Épargnant	Possède ce produit
L'assurance-vie	53	65	74
Les actions	36	43	69
Les SICAV	24	29	34
Le livret A	17	16	16

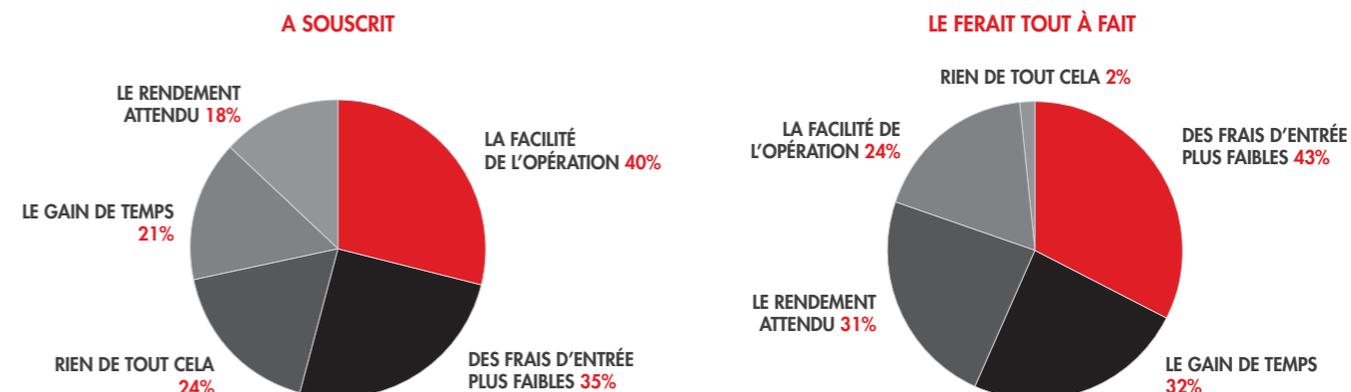


► **La souscription en ligne à des produits d'épargne concerne déjà 29 % des épargnants.** Plus le patrimoine des interviewés est élevé, plus cette forme de souscription croît ; montant jusqu'à 38 % parmi les patrimoines élevés. Au surplus, 7 % des épargnants qui ne l'ont pas encore fait s'y déclarent "tout à fait prêts". Cependant, l'examen des raisons qui ont poussé à agir ceux qui l'ont déjà fait montre un contenu assez faible. 40 % d'entre eux mettent en avant la facilité de l'opération et un quart (24 % exactement) ne cite même aucun motif particulier. Un rendement plus élevé est espéré par 31 % des interviewés qui seraient tout à fait prêts à le faire mais n'est retenu que par 18 % de ceux qui l'ont fait. **En fin de compte, la souscription en ligne paraît ne relever que de la seule commodité.**

ATTITUDE SUR LA SOUSCRIPTION EN LIGNE À UN PRODUIT D'ÉPARGNE (en %)

	NIVEAU DE PATRIMOINE					
	ENSEMBLE	Épargnant	Sans	Faible	Moyen	Élevé
L'a fait	19	29	9	17	34	38
Tout à fait prêt à le faire	7	7	4	11	6	7
Autres réponses (éventuellement, non)	74	64	87	72	60	55
	100%	100%	100%	100%	100%	100%
<b>SOUS-TOTAL PROPENSION</b>	<b>26%</b>	<b>36%</b>	<b>13%</b>	<b>28%</b>	<b>40%</b>	<b>45%</b>

LES RAISONS DE SOUSCRIRE EN LIGNE (2 réponses, en %)



- **Nouvelle forme d'épargne, le crowdfunding suscite l'intérêt d'une courte majorité des Français, qui à 53 % contre 47 % souhaitent son développement.** Mais si ce pourcentage n'est que de 41 % parmi les non épargnants (qui pourraient pourtant y trouver une voie d'accès), il atteint 60 % parmi les épargnants. Au surplus, 6 % des Français (et 9 % des épargnants) déclarent être "certainement prêts" à investir sur ces plateformes. Les plus de 50 ans et les patrimoines élevés – souvent les mêmes – tout en étant intéressés, se montrent plus hésitants. Les tranches d'âge plus jeunes et les patrimoines faibles ou moyens, cibles naturelles de ces plateformes, se montrent davantage partants. Notons que ceux qui épargnent très régulièrement pour leur retraite seraient, pour 16 % d'entre eux, certainement prêts à y souscrire (contre 9 % pour l'ensemble des épargnants).

## ATTITUDE À L'ÉGARD DES PLATEFORMES DE FINANCEMENT PARTICIPATIF (en %)

	ENSEMBLE	Épargnant	Uniquement livret A	Non épargnant
Développement souhaitable	53	60	55	31
Développement pas souhaitable	47	40	45	69
	100%	100%	100%	100%

## PRÊT À INVESTIR DANS UNE TELLE PLATEFORME (en %)

	ENSEMBLE	NIVEAU DE PATRIMOINE			
		Sans	Faible	Moyen	Élevé
Certainement	6	4	8	8	4
Éventuellement	40	29	46	45	57
Non	54	67	46	47	39
	100%	100%	100%	100%	100%
<b>SOUS-TOTAL POSSIBLE</b>	<b>46%</b>	<b>33%</b>	<b>54%</b>	<b>53%</b>	<b>61%</b>



- **Si les Français disposaient de 10 000 euros tombés du ciel à placer, ils privilégieraient l'assurance-vie, placée nettement en tête devant l'épargne-logement.** Les épargnants sont encore plus nets dans ce choix le privilégiant à 50 % des préférences. Il est à noter que la moitié des non épargnants ne choisirait aucun produit d'épargne, privilégiant d'autres choix ou des dépenses immédiates. Ces résultats permettent aussi de mesurer le degré de fidélité aux produits d'épargne actuellement détenus : 62 % des possesseurs d'une assurance-vie conforteraient ce choix contre 47 % pour les détenteurs de l'épargne-logement, 46 % pour ceux qui déclarent un produit d'épargne-retraite et 35 % seulement pour les possesseurs de PEA. L'attraction de l'assurance-vie joue fortement quel que soit le produit détenu, à 48 % parmi les possesseurs de PEA et à 43 % pour les titulaires d'un compte épargne-logement.

## SI VOUS POUVIEZ PLACER 10 000 EUROS, VOUS ORIENTERIEZ-VOUS VERS (2 réponses, en %)

	ENSEMBLE	Épargnant	Uniquement livret A	Non épargnant	SELON LE PRODUIT DÉTENU				
					Assurance-vie	Épargne logement	Épargne-retraite	PEA	Comptes-titres
L'assurance-vie	39	50	28	21	62	43	33	48	46
L'épargne logement	27	28	30	19	21	47	19	25	29
L'épargne-retraite	15	17	16	11	17	12	46	5	11
Le PEA	10	14	4	2	14	14	20	35	17
Un compte-titres	7	8	5	3	6	7	6	15	23
Rien de tout cela	22	9	31	53	7	5	10	4	8



- Pour un placement inattendu de 10 000 euros, 54 % des Français et même 59 % des épargnants accepteraient une durée égale ou supérieure à quatre ans. Mais seulement 18 % des épargnants envisageraient de le garder pour une durée d'au moins huit ans. L'âge des interviewés crée ici des différences significatives : jusqu'à 50 ans, l'hypothèse d'un placement de long terme est plus facilement admise qu'au-delà : 62 % des 35-49 ans en acceptent l'idée. Mais ce pourcentage tombe à 54 % parmi les 50-64 ans et à 42 % parmi les plus de 65 ans. S'ils choisissaient l'assurance-vie comme placement, 54 % des Français en attendraient un rendement correct – ce qui replace ici le rendement au premier rang des attentes. Au surplus, 64 % des personnes attirées par l'assurance-vie (mais non possesseurs actuellement) citent le rendement avant toute autre motivation. En revanche, l'intérêt pour le régime fiscal n'est cité que par 35 % de ceux qui voudraient s'orienter vers l'assurance-vie.

LA DURÉE ENVISAGÉE D'UN PLACEMENT DE 10 000 EUROS (en %)

	ENSEMBLE	Épargnant	Moins de 35 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus
Un an	14	10	16	11	12	16
2 à 3 ans	32	31	28	27	34	42
4 à 8 ans	35	41	32	39	38	33
8 ans ou plus	19	18	24	23	16	9
	100%	100%	100%	100%	100%	100%
<b>SOUS-TOTAL DURÉE LONGUE*</b>	<b>54%</b>	<b>59%</b>	<b>56%</b>	<b>62%</b>	<b>54%</b>	<b>42%</b>

\*4 ans ou plus

### LES ATTENTES À L'ÉGARD D'UN PLACEMENT DANS L'ASSURANCE-VIE (2 réponses, en %)

	ENSEMBLE	Détient déjà de l'assurance-vie	Attiré par l'assurance-vie
Un rendement correct	54	55	64
La garantie du capital	47	50	52
Un régime fiscal favorable	30	34	35
Des possibilités d'investissements différents	6	5	4



- Aux yeux des Français, l'assurance-vie paraît jouer tous les rôles à la fois : un placement avantageux, la préparation de la retraite et la préparation de sa succession. La préparation d'un achat important (par exemple immobilier) est considérée comme moins importante. Cependant, le rôle de préparation de la retraite devance celui de la succession chez les épargnants mais aussi parmi les possesseurs d'une assurance-vie et, plus encore, parmi ceux qui sont attirés par ce placement. Naturellement, l'âge joue un rôle important en fonction des perspectives qu'il dessine. Les moins de 35 ans sont plus nombreux que la moyenne à voir dans l'assurance-vie un instrument pour préparer un gros achat. De 35 à 64 ans, la préparation de la retraite vient largement en tête. À partir de 65 ans, c'est la préparation de sa succession qui prédomine. Mais il faut noter que 40 % des 65-74 ans et même 40 % des plus de 75 ans y voient encore un outil pour la retraite. A leurs yeux, l'assurance-vie les protège contre une baisse éventuelle de leurs revenus ou de graves difficultés de santé qui entraîneraient des coûts d'assistance élevés.

L'AVANTAGE PRINCIPAL DE L'ASSURANCE-VIE (en %)

	ENSEMBLE	Épargnant	Détient déjà de l'assurance-vie	Attiré par l'assurance-vie	Moins de 35 ans	35-49 ans	50-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
Préparer sa retraite	49	50	50	56	35	58	61	40	40
Préparer sa succession	41	41	43	30	47	31	35	51	58
Préparer un gros achat	10	9	7	14	18	11	4	9	2
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%



# CONCLUSION

- ▶ Pour la grande majorité des Français, leurs pensions de retraite ne seront pas suffisantes pour leur permettre de vivre correctement. Ce sentiment est partagé par 81 % des non retraités et il concerne déjà 61 % des retraités. Même parmi les non retraités qui ont un revenu élevé (plus de 4 000 euros mensuel), la majorité exprime à 57 % son inquiétude. Face à cette situation, 51 % des non retraités se déclarent prêts à travailler jusqu'à 65 ans pour avoir une bonne retraite. C'est plus vrai encore parmi ceux qui ont un revenu plus faible (moins de 2 000 euros mensuel).
- ▶ Pour améliorer leur retraite, plus d'un Français sur deux (57 % exactement) déclarent placer de l'argent sur un produit d'épargne. Et 25 % le font régulièrement. Le niveau de revenus joue un rôle important dans cette pratique mais même parmi les bas revenus, 21 % le font régulièrement. 14 % des retraités continuent d'épargner régulièrement pour leur retraite, 40 % quand c'est possible, tant il est vrai que cette période de la vie ne cesse de s'allonger. Parmi les non retraités, 35 % envisagent de pratiquer le cumul emploi-retraite sans forcément intégrer dans cette vision un report de l'âge légal. Ceux qui épargnent régulièrement mettent davantage en avant la possibilité de puiser dans leur épargne pour faire face à la baisse de leurs revenus quand ils seront à la retraite.
- ▶ Les deux tiers des Français (64 %) pensent qu'il est probable qu'au dernier stade de leur vie, ils se trouveront en situation de dépendance. Mais probabilité n'est pas certitude, ce qui devrait normalement faire le jeu d'une assurance-dépendance. Cependant, la majorité du public s'en remet soit à l'État soit aux régimes sociaux pour prendre en charge le coût de la dépendance. L'appel se fait vers l'État pourtant si critiqué par ailleurs ou vers la protection sociale sans forcément mesurer les implications qui en découleraient en terme de cotisations. Au total, seules 10 % des personnes interrogées souscriraient "certains" à une assurance spéciale qui serait à prendre au moment du passage à la retraite ; 46 % déclarent l'envisager mais elles resteraient à convaincre.
- ▶ À une écrasante majorité, l'épargne est jugée insuffisamment rémunérée. Qu'ils soient épargnants ou non épargnants, cadres ou ouvriers, sympathisants des extrêmes à gauche ou à droite, les Français le pensent à près de 90 %. Seule l'assurance-vie est perçue, à plus de 50 % des réponses, comme un placement intéressant pour son épargne. Elle devance nettement les actions malgré leur hausse récente. Le livret A ferme la marche ne suscitant même pas un élan favorable parmi ceux qui le détiennent.
- ▶ En faisant l'hypothèse d'une somme de 10 000 euros tombée du ciel et qui serait à placer, on constate que les Français sont plus ou moins fidèles aux produits qu'ils détiennent. 62 % des possesseurs de l'assurance-vie conforteraient ce choix, score le plus élevé, nettement supérieur à la fidélité des possesseurs de l'épargne-logement (47 %) et plus encore d'un PEA (35 % seulement). D'un tel placement, les épargnants attendraient avant tout un rendement correct, ce qui redonne à la question du rendement une place importante dans les attentes même si la sécurité du placement reste un objectif majeur.
- ▶ L'assurance-vie demeure l'éternel couteau suisse de l'épargne française. Elle répond toujours et encore à de nombreux besoins et attentes des Français. Elle se doit d'être un placement avantageux, un outil efficace pour préparer sa retraite, un outil clé pour préparer sa succession. Chaque âge de la vie insiste sur un aspect plutôt qu'un autre. Mais même les plus âgés continuent d'y voir en partie un outil pour la retraite susceptible d'amortir le coût d'accident de la vieillesse comme la dépendance.



**TOUTE L'ACTUALITÉ DU CERCLE DE L'ÉPARGNE**

[www.cercleredelegpargne.com](http://www.cercleredelegpargne.com)



**AG2R LA MONDIALE**

26-30, rue Montholon • 75009 Paris • T : 01 76 60 85 39 • [contact@cercleredelegpargne.fr](mailto:contact@cercleredelegpargne.fr)